

COMMUNE D'ORNANS

- - - - -

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°4
du plan local d'urbanisme (PLU)

- - - - -

Le projet de modification simplifiée du PLU portant sur les points suivants :

- suppression de l'emplacement réservé n°21
- adaptation de l'emplacement réservé n°37

qui ne sont plus pertinents au regard de l'ancienneté du PLU et qui risquent de compromettre le projet de relocalisation de l'usine ITW RIVEX.

est tenu à la disposition du public à la Mairie d'ORNANS durant une durée d'un mois, soit

du 21 juin 2021 au 21 juillet 2021 aux jours et heures habituels d'ouverture

ainsi que sur le site internet de la Ville (www.ornans.fr) et sur les réseaux sociaux Facebook « Ornans officiel »

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé à la Mairie d'Ornans, envoyées par courrier à Madame la Maire et/ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie@ornans.fr

La Maire,
Isabelle GUILLAME

